MOD : WR-GP7A-8G

Production code : DVMPLG78A

10/2026

TABLE DES MATIÈRES

1-2. INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA SÉCURITÉ
3. MISE EN PLACE ET MANUTENTION
4. RACCORDEMENTS AUX SOURCES D'ÉNERGIE
5. OPÉRATIONS POUR LA MISE EN SERVICE
6. CHANGEMENT TYPOLOGIE DE GAS
7. REMPLACEMENT DES COMPOSANTS
8. INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION
9. MAINTENANCE
10. ÉLIMINATION
11. DONNÉES TECHNIQUES / IMAGES

DESCRIPTION DES PICTOGRAMMES

Signalisation des dangers. Situation de danger immédiat qui pourrait causer des lésions graves ou un décès. Situation potentiellement dangereuse qui pourrait causer des lésions graves ou un décès.

Haute tension ! Mise en garde ! Danger de mort ! Un non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès

Danger de températures élevées, le non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès.

Danger de fuites de matériaux à température élevée, le non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès.

Danger d'écrasement de membres pendant le déplacement et/ou la mise en place, le non respect peut entrainer des lésions graves ou un décès.

Signalisation des obligations. Interdiction de confier toute intervention à des personnes non autorisées (y compris les enfants, les handicapés et les personnes avec des aptitudes physiques, sensorielles et mentales réduites). Interdiction, à l'opérateur hétérogène, d'effectuer toute intervention (maintenance et/ou autre) de compétence technique qualifiée et autorisée. Interdiction, à l'opérateur homogène, d'effectuer toute intervention (installation, maintenance et/ou autre) sans avoir préalablement pris connaissance de toute la documentation. Les enfants ne doivent pas jouer avec l'appareil. Le nettoyage et la maintenance ne doivent pas être effectués par des enfants sans supervision.

Signalisation des obligations. Obligation de lire les instructions avant d'effectuer toute intervention.

Obligation d'exclure toute forme d'alimentation électrique en amont de l'appareil chaque fois qu'il faut opérer dans des conditions de sécurité.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

Obligation de porter des lunettes de protection.

Obligation de porter des gants de protection.

Obligation de porter un casque de protection.

Obligation de porter des chaussures de sécurité.

Autres signalisations. Indications pour appliquer une procédure correcte, un non respect peut entrainer une situation dangereuse.

Conseils et suggestions pour effectuer une procédure

Opérateur « Homogène » (Technicien qualifié) Opérateur expert et autorisé à déplacer, transporter, installer, maintenir, réparer et démolir l'appareil.

Opérateur «Hétérogène » (Opérateur avec des compétences et fonctions limitées). Personne autorisée et chargée de faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions simples.

Symbole de la mise à la terre.

Symbole pour attaque au système Équipotentiel.

Obligation d'utiliser les règlementations en vigueur pour l'élimination des déchets.

INFORMATIONS GENERALES ET SUR LA SECURITE 1.

PRÉFACE /Ce document a été réalisé par le fabricant dans sa propre langue (Italien). Les informations reportées dans ce document sont à usage exclusif de l'opérateur autorisé à utiliser l'appareil en objet.
Les opérateurs doivent être formés sur tous les aspects qui concernent le fonctionnement et la sécurité. Les prescriptions particulières de sécurité (Obligation-Interdiction-Danger) sont reportées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité. Ce document ne peut pas être cédé à des tiers sans autorisation écrite du fabricant. Le texte ne peut pas être utilisé sur d'autres imprimés dans autorisation écrite du fabricant.
L'utilisation de : Figures/Images/Dessins/Schémas à l'intérieur du document est purement indicatif et peut subir des variations. Le fabricant se réserve le droit d'apporter des modifications sans en rendre compte.

OBJECTIF DU DOCUMENT / Toute interaction entre l'opérateur et l'appareil à l'intérieur de son cycle de vie a été attentivement analysée aussi bien en phase d'étude que de rédaction de ce manuel. Par conséquent, notre espoir est que ce manuel puisse aider à maintenir l'efficacité qui caractérise l'appareil. En respectant scrupuleusement les indications reportées, le risque d'accidents de travail et/ou de dommages économiques est minimisé.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

COMMENT LIRE LE DOCUMENT / Le document est divisé en chapitres qui rassemblent par arguments toutes les informations nécessaires pour utiliser l'appareil sans aucun risque. A l'intérieur de chaque chapitre il y a une subdivision en paragraphes, chaque paragraphe peut avoir des précisions titrées avec un sous-titre et une description.

CONSERVATION DU DOCUMENT / Ce document ainsi que le reste des éléments contenus dans l'enveloppe, fait partie intégrante de la fourniture initiale, par conséquent il doit être conservé et utilisé de manière opportune pendant toute la durée de vie opérationnelle de l'appareil.

DESTINATAIRES / Ce document est structuré par :
- **Opérateur « Homogène »** (TECHNICIEN SPECIALISE) Opérateur expert et autorisé à déplacer, transporter, installer, maintenir, réparer et démolir l'appareil.
- **Opérateur « Hétérogène »** (Opérateur avec des compétences et fonctions limitées). Personne autorisée et chargée à faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions de maintenance ordinaire (Nettoyage de l'appareil).

PROGRAMME DE FORMATION DES OPÉRATEURS / Suite à une demande spécifique, il est possible d'effectuer un cours de formation pour les opérateurs préposés à l'utilisation, l'installation et la maintenance de l'appareil, en suivant les modalités reportées dans la confirmation de commande.

PRÉDISPOSITIONS À CHARGE DU CLIENT / Sauf d'éventuels accords contractuels différents, sont normalement à la charge du client :
• les prédispositions des locaux (y compris les gros œuvres, fondations ou canalisations éventuellement demandées) ;
• le sol avec protection antidérapantes sans aspérités ;
• la prédisposition du lieu d'installation et l'installation de l'appareil en respectant les valeurs indiquées dans le layout (plan de fondation) ;
• la prédisposition des services auxiliaires adaptés aux exigences de l'installation (réseau électrique, réseau de gaz, réseau d'évacuation) ;
• la prédisposition de l'installation électrique conforme aux dispositions des règlementations en vigueur dans le lieu d'installation ;
• l'éclairage adapté, conforme aux règlementations en vigueur dans le lieu d'installation
• les éventuels dispositifs de sécurité en amont et en aval de la ligne d'alimentation d'énergie (interrupteurs différentiels, installation de mise à la terre équipotentielle, soupapes de sécurité, etc..) prévus par les lois en vigueur dans le pays d'installation ;
• installation de mise à la terre conforme aux normes en vigueur sur le lieu d'installation
• prédisposition si nécessaire (voir spécifications techniques) d'une installation pour l'adoucissement de l'eau.

CONTENU DE LA FOURNITURE / Selon l'ordre de commande, le contenu de la fourniture peut varier.
• Appareil • Couvercle / Couvercles
• Panier métallique / Paniers métalliques
• Grille support panier • Tuyaux et/ou câbles pour le raccordement aux sources d'énergie (uniquement dans les cas prévus indiqués dans l'ordre de travail).
• Kit de changement type de gaz fourni par le constructeur

DESTINATION D'USAGE / Cet appareil est conçu pour une utilisation professionnelle. L'utilisation de l'appareil, objet de cette documentation, est à considérer « Usage Propre » si destiné au traitement pour la cuisson ou la régénération des produits

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

à usage alimentaire, tout autre usage est à considérer « Usage Impropre » et donc dangereux.
Ces appareils sont destinés à des activités commerciales (par ex. cuisines de restaurants, cantines, hôpitaux, etc.) et dans des entreprises commerciales (par ex. boulangeries, boucheries, etc.) mais pas à la production en série continue de denrées alimentaires.
L'appareil doit être utilisé dans les termes prévus déclarés dans le contrat et dans les limites de portée prescrites et reportées dans les paragraphes correspondants.
N'utiliser que des accessoires d'origine et des pièces de rechange d'origine fournis par le fabricant afin de respecter les réglementations en vigueur.

CONDITIONS AUTORISÉES POUR LE FONCTIONNEMENT / L'appareil a été étudié exclusivement pour fonctionner à l'intérieur des locaux dans les limites techniques et de portée prescrites. Afin d'obtenir le fonctionnement optimal et en conditions de sécurité, il est nécessaire de respecter les indications suivantes. L'installation de l'appareil doit se faire dans un lieu adapté, afin de permettre les opérations normales de conduction et de maintenance ordinaire et extraordinaire. Il faut donc prédisposer l'espace opérationnel pour d'éventuelles interventions de maintenance de façon à ne pas compromettre la sécurité de l'opérateur. De plus, le local doit avoir les caractéristiques demandées pour l'installation telles que:

- humidité relative maximum : 80 % ;
- la température minimale de refroidissement > + 10 °C ;
- le plancher doit être antidérapant et l'appareil doit être parfaitement positionné de manière horizontale ;
- le local doit avoir une installation d'aération et d'éclairage conformément aux réglementations en vigueur dans le pays de l'utilisateur ;
- le local doit avoir la prédisposition pour l'évacuation des eaux grises et doit avoir les interrupteurs et les vannes de blocage qui excluent, si nécessaire, toute forme d'alimentation en amont de l'appareil ;
- Les parois/surfaces immédiatement près/à contact de l'équipement doivent être ignifugeant et/ou isolées de possibles source de chaleur.

CONTRÔLE ET GARANTIE /
Contrôle : l'appareil a été contrôlé par le fabricant pendant les phases de montage au siège de l'établissement de production. Tous les certificats relatifs aux tests effectués seront livrés au client sur demande.
Garantie : la garantie est de 12 mois, à partir de la date de la facture, cette durée ne peut être prolongée. Elle couvre les pièces défectueuses, à remplacer et transporter par l'acheteur. Les parties électriques, les accessoires et autres objet démontable ne sont pas couverts de garantie. Les coûts de main d'œuvre relatifs à l'intervention des techniciens autorisés par le fabricant au siège du client pour l'élimination des défauts en garantie sont à la charge du revendeur.
Tous les ustensiles et les matériaux de consommation éventuellement fournis par le fabricant avec les machines sont exclus de la garantie. L'intervention de manutention ordinaire ou pour des raisons découlant de mauvaise installation n'est pas couvert de la garantie. La garantie La garantie ne couvre que l'acheteur original. Le Fabricant est responsable de l'appareil dans sa configuration originale et uniquement des pièces de rechange originales remplacées. Le fabricant décline toute responsabilité pour un usage impropre de l'appareil, pour les dommages causés ensuite aux opérations non observées dans ce manuel et non autorisées au préalable par lui-même.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

LA GARANTIE DÉCHOIT EN CAS DE / • Dommages provoqués par le transport « franco usine » (EXW) et/ou le déplacement, si cet évènement se vérifiait, il est nécessaire que le client informe le revendeur et le transporteur (par ex. par e-mail et/ou site internet) et note sur les copies des documents de transport ce qui s'est passé. Le technicien autorisé à installer l'appareil jugera en fonction du dommage si l'installation peut être effectuée. La garantie déchoit également en présence de : • Dommages provoqués par une installation erronée.
• Dommages provoqués par une usure des parties suite à un usage impropre.
• Dommages provoqués par l'usage de pièces non originales.
• Dommages provoqués par une maintenance erronée et/ou des dommages provoqués par l'absence de maintenance.
• Dommages provoqués par le non-respect des procédures décrites sur ce document.

AUTORISATION / Par autorisation, on entend le consentement à entreprendre une activité liée à l'appareil. L'autorisation est accordée par la personne responsable de l'appareil (constructeur, acheteur, signataire, concessionnaire et/ou propriétaire du bâtiment).

DONNÉES TECHNIQUES et IMAGES / La section se trouve à la fin de ce manuel.



Chaque modification technique a des répercussions sur le fonctionnement ou sur la sécurité de l'appareil ; celle-ci doit donc être exécutée par du personnel technique du constructeur ou par des techniciens formellement autorisés par celui-ci. Dans le cas contraire, le constructeur décline toute responsabilité relative en cas de modifications ou de dommages qui pourraient en découler.



Contrôler, à l'arrivée, l'intégrité de l'appareil et de ses composants (par ex. Câble d'alimentation), avant l'utilisation ; en présence d'anomalies, ne pas démarrer l'appareil et contacter le centre d'assistance le plus proche.



Lire les instructions avant d'effectuer toute opération



Porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer. En ce qui concerne les équipements de protection individuelle, la Communauté Européenne a édicté les directives auxquelles les opérateurs doivent obligatoirement se tenir.
Bruit aérien ≤ 70 dB



C'est interdit l'installation d'un équipement independants SANS le kit anti-basculement (ACCESSOIRE). Les versions TOP sont exclues.



Avant d'effectuer les raccordements, vérifier les données techniques indiquées sur la plaque d'identification de l'appareil et les données techniques indiquées dans le présent manuel. **Il est absolument interdit d'altérer ou d'enlever les plaquettes et les pictogrammes situés sur l'appareil.**



Sur les lignes d'alimentation (Hydrique-Gaz-Électrique) en amont de l'appareil, des dispositifs de blocage doivent être installés qui servent à exclure l'alimentation, toutes les fois qu'on doit opérer dans des conditions de sécurité.



Selon les modèles, raccorder, en séquence, l'appareil au réseau de distribution d'eau et d'évacua-

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

tion; ensuite au réseau de distribution de gaz, puis vérifier qu'il n'y a aucune fuite et, enfin, procéder aux raccordement au réseau de distribution de l'eau.

L'appareil n'a pas été conçu pur fonctionner dans une atmosphère explosive, dans ces environnement, il est donc interdit de l'installer et de l'utiliser.

Placer l'ensemble de la structure en respectant les cotes et les caractéristiques d'installation indiquées dans les chapitres spécifiques du présent manuel.

L'appareil n'a pas été conçu pour être installé par encastrement. / L'appareil doit être utilisé dans des locaux bien aéré. / L'appareil doit avoir les tubes d'évacuations dégagées (ni obstacles ni gênes causés par des corps étrangers).

L'appareil à gaz doit être placé sous une hotte d'aspiration dont l'installation doit avoir des caractéristiques techniques dans le respect des réglementations en vigueur dans le pays d'utilisation.

Une fois que l'appareil est raccordé aux sources d'énergie et aux systèmes d'évacuation, il doit rester statique (ne pas pouvoir être déplacé) sur le lieu prévu pour son utilisation et sa maintenance. Un raccordement inapproprié peut être cause de danger.

Si présent, le déchargement de l'appareil doit être acheminé dans le réseau des égouts des eaux grises de manière ouverte à emboitement sans siphon.

L'appareil doit être utilisé uniquement pour les usages indiqués. Toute autre utilisation sera considérée « INCORRECTE » et le constructeur décline donc toute responsabilité en cas d'éventuels dommages à des personnes ou des biens qui en découleraient.

Les mesures particulières de sécurité (obligation-interdiction-danger) sont indiquées en détail dans le chapitre spécifique de l'argument traité.

Ne pas obstruer les ouvertures et/ou fentes d'aspiration ou de dissipation de la chaleur.

Ne pas laisser des objets ou des matériaux inflammables à proximité de l'appareil.

Exclure toute forme d'alimentation (par ex. hydrique - gaz - électrique) en amont de l'appareil chaque fois qu'il faut opérer en conditions de sécurité.

Toutes les fois qu'on doit intervenir à l'intérieur de l'appareil (branchements, mise en service, opérations de contrôle etc.) le préparer pour les opérations nécessaire (démontage de panneaux, coupure des alimentations hydrique-gaz-électrique) en respectant les conditions de sécurité.

FONCTIONS ET QUALIFICATIONS REQUISES POUR LES OPERA

Interdiction, à l'opérateur homogène/hétérogène, d'effectuer toute intervention (installation, maintenance et/ou autre) sans avoir préalablement pris connaissance de toute la documentation.

Les informations reportées dans ce document sont à usage de l'opérateur qualifié et autorisé à exécuter les opérations suivantes : manutention, installation et maintenance des équipements en objet.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

Les informations reportées dans ce document sont à usage exclusif de l'opérateur « Hétérogène » (Opérateur avec des compétences et des mentions limitées). Personne autorisée et chargée à faire fonctionner l'appareil avec des protections actives capable d'effectuer les fonctions de maintenance ordinaire (Nettoyage de l'appareil).

Les opérateurs et utilisateurs doivent être formés sur tous les aspects qui concernent le fonctionnement et la sécurité. Ils doivent interagir en respectant les normes de sécurité requises.

L'opérateur « Hétérogène » doit opérer sur l'appareil après que le technicien préposé ait terminé l'installation (transport fixage des raccordements électriques, hydriques, gaz et d'évacuation).

ZONES DE TRAVAIL ET ZONES DANGEREUSES / Pour mieux définir le domaine d'intervention et les zones de travail afférentes, la classification suivante est établie :

• **Zone dangereuse** : toute zone à l'intérieur et/ou à proximité d'une machine où la présence d'une personne exposée représente un risque pour la sécurité et la santé de cette personne.

• **Personne exposée** : toute personne qui se trouve entièrement ou en partie dans une zone dangereuse.

Maintenir une distance minimum avec l'appareil pendant le fonctionnement de manière à ne pas compromettre la sécurité de l'opérateur en cas d'imprévu.

On entend comme zones dangereuses / • Toutes les zones de travail se trouvant à l'intérieur de l'appareil

• Toutes les zones protégées par des systèmes de protection et de sécurité tels que des barrières photoélectriques, des cellules photoélectriques, des panneaux de protection, des portes verrouillables, des carters de protection.

• Toutes les zones se trouvant à l'intérieur de centrales de commande, armoires électriques et boîtes de dérivation.

• Toutes les zones autour de l'appareil en marche quand les distances minimum de sécurité ne sont pas respectées.

ÉQUIPEMENT NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION /

En général, l'opérateur technique autorisé, pour pouvoir procéder correctement aux interventions d'installation, doit se munir des outils suivants :

- Tournevis à bout plat de 3 et 8 mm et tournevis cruciforme à tête moyenne
- Clé à tube réglable
- Outils pour le gaz (tubes, joints etc.)
- Ciseaux d'électricien
- Outils pour plomberie et tuyauterie (tubes, joints etc.)
- Clé à tube hexagonale de 8 mm
- Détecteur de fuites de gaz
- Outils à usage électrique (câbles, plaques à bornes, prises industrielles etc.)
- Clé fixe de 8 mm
- Kit installation complet (ele, gaz etc.)

En plus des outils indiqués, il est nécessaire de disposer d'un système de soulèvement de l'appareil ; ce dispositif doit respecter toutes les réglementations en vigueur relatives aux systèmes de soulèvement.

INDICATION SUR LES RISQUES RÉSIDUELS / Ayant adopté les règles de « bonne technique de construction » et les dispositions législatives qui réglementent la fabrication et le commerce du produit lui-même, il reste quand même des « risques résiduels » liés à la nature de l'appareil, qu'il n'a pas été possible d'éliminer. Ces risques comprennent:

RISQUE RÉSIDUEL DE FULGURATION / Ce risque subsiste s'il faut intervenir sur les dispositifs électriques et/ou électroniques en présence de courant.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.



RISQUE RÉSIDUEL DE BRÛLURE / Ce risque subsiste en cas de contact accidentel avec les matériaux très chauds.



RISQUE RÉSIDUEL DE BRÛLURE POUR SORTIE DE MATÉRIEL / Ce risque subsiste en cas de contact accidentel avec sortie de matériaux très chauds. Des conteneurs trop remplis de liquides et/ou de solides qui changent de morphologie en phase de chauffage (en passant d'un stade solide à un stade liquide), peuvent causer des brûlures s'ils sont utilisés de façon incorrecte. En phase d'usinage, les conteneurs utilisés doivent être positionnés sur des niveaux facilement visibles.



RISQUE RÉSIDUEL D'ÉCRASEMENT DES MEMBRES / Ce risque subsiste en cas de contact accidentel entre les pièces lors du positionnement, du transport, du stockage, de l'assemblage et de l'utilisation de l'appareil.



RISQUE RÉSIDUEL D'EXPLOSION / Ce risque subsiste en cas d': • Présence d'odeur de gaz dans l'environnement ;
• utilisation de l'appareil dans l'atmosphère contenant des substances à risque d'explosion ;
• utilisation d'aliments dans des conteneurs fermés (comme par exemple les pots et les boîtes), si ceux-ci ne sont pas adaptés à la situation ;
• utilisation avec des liquides inflammables (comme par exemple l'alcool).



RISQUE RÉSIDUEL D'INCENDIE / Ce risque subsiste en cas de : utilisation avec des liquides / matériaux inflammables.

PROCÉDURE OPÉRATIONNELLE EN CAS D'ODEUR DE GAZ DANS L'ENVIRONNEMENT - VOIR SECT. ILL - RÉF. a).



En présence d'odeur de gaz dans l'environnement, il est obligatoire d'appliquer de toute urgence les procédures décrites ci-après.

- Interrompre immédiatement l'alimentation du gaz (Fermer le robinet du réseau- détail A).
- Aérer immédiatement la pièce.
- N'actionner aucun dispositif électrique dans la pièce (Détail B-C-D).
- N'actionner aucun dispositif électrique qui puisse produire des étincelles ou des flammes (Détail B-C-D).
- Utiliser un moyen de communication extérieur à la pièce où l'odeur de gaz a été constatée pour avertir les organismes appropriés (compagnie d'électricité et/ou pompiers).

NEW ! FOND AMOVIBLE / v. SECT. ILL - RÉF. m)

Dans les modèles prévus (fond armoire libre), il est possible d'enlever le plan inférieur pour les opérations d'installation et de maintenance (par ex. inspections, raccordements, nettoyage, etc.). Pour retirer le fond, le dévisser et l'extraire (Dét. A). Pour replacer le plan, insérer et visser à nouveau (Dét. B).



En présence de portes, il faut tout d'abord procéder à leur démontage (charnières et fixation).

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité ».

OBLIGATIONS - INTERDICTIONS - CONSEILS - RECOMMANDATIONS

À réception, ouvrir l'emballage de la machine, vérifier que la machine et les accessoires n'ont pas subi de dommages durant le transport. En cas de dommages, les signaler rapidement au transporteur et ne pas procéder à l'installation de l'appareil mais s'adresser à du personnel qualifié et autorisé. Le fabricant n'est pas responsable des dommages causés lors du transport.

SÉCURITÉ POUR LA MANUTENTION

Le non respect des instructions indiquées ci-après peut entrainer un danger de graves lésions.

L'opérateur autorisé aux opérations de déplacement et d'installation de l'appareil doit organiser, si nécessaire, un « plan de sécurité » pour protéger l'intégrité des personnes impliquées dans les opérations. En plus de cela, il doit respecter et appliquer strictement et scrupuleusement les lois et les réglementations relatives aux chantiers mobiles.

S'assurer que les systèmes de soulèvement adoptés ont une capacité adaptée aux charges à soulever et qu'ils sont en bon état.

Effectuer les opérations de manutention en utilisant des systèmes de soulèvement ayant une capacité adaptée au poids de l'appareil majoré de 20 %.

Suivre les indications fournies sur l'emballage et/ou l'appareil avant de procéder à sa manutention.

Vérifier le centre gravité de la charge avant de commencer à soulever l'appareil.

Soulever l'appareil à une hauteur minimum du sol de manière à pouvoir en garantir la manutention.

Ne pas rester ou passer sous l'appareil pendant le soulèvement et la manutention.

MANUTENTION ET TRANSPORT - (V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE b).

L'orientation de l'appareil emballé doit être respecté, conformément aux indications fournies par les symboles et par les inscription présents sur l'enveloppe extérieure de l'emballage.

1. Placer le système de soulèvement en faisant attention au centre de gravité de la charge à soulever (détails B-C).
2. Soulever l'appareil juste de la hauteur nécessaire à la manutention.
3. Placer l'appareil sur le lieu choisi pour sa mise en place.

STOCKAGE / Les méthodes de stockage des matériaux doivent prévoir des palettes, des conteneurs, des convoyeurs, des véhicules, des équipements et des dispositifs de soulèvement en mesure d'éviter de causer des dommages dus à des vibrations, des chocs, des abrasions, à la température ou à d'autres conditions qui pourraient se vérifier. Les pièces entreposées doivent être contrôlées régulièrement afin de pouvoir identifier d'éventuelles détériorations.

ÉLIMINATION DE L'EMBALLAGE

L'élimination des matériaux d'emballage sera à la charge du destinataire qui devra s'en occuper en conformité avec les lois en vi-

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

gueur dans le pays d'installation de l'appareil.
1. Retirer dans l'ordre les coins de protection supérieurs puis latéraux.
2. Retirer le matériau de protection utilisé pour l'emballage.
3. Soulever l'appareil juste de la hauteur nécessaire et retirer la palette.
4. Poser l'appareil au sol.
5. Retirer le système utilisé pour le soulèvement.
6. Débarrasser la zone des opérations de tout le matériel qui a été retiré.



Une fois que l'emballage a été retiré, l'appareil ne doit présenter aucune altération, aucune trace de choc ou de frottement ni aucune autre anomalie. Dans ce cas contraire, avertir immédiatement le service assistance.

RETRAIT DES MATÉRIAUX DE PROTECTION / L'appareil est protégé au niveau des surfaces extérieures, avec un film adhésif qui doit être retiré manuellement une fois la phase de positionnement terminée. Nettoyer l'appareil avec soin, à l'extérieur et à l'intérieur, en retirant manuellement tout le matériel utilisé pour protéger les pièces.



Faire attention à ne pas endommager les surfaces en acier inoxydable, en particulier, éviter l'usage de produits corrosifs, ne pas utiliser de matériel abrasif ou des outils coupants.



Ne pas nettoyer l'équipement à l'aide de jets d'eau sous pression, directs ou avec des nettoyeurs à vapeur.



Ne pas utiliser de matières agressives (PH<7) telles que des solvants, pour nettoyer l'appareil. Lire attentivement les indications reportées sur l'étiquette des produits détergents utilisés. Porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer (Voir moyens de protection reportés sur l'étiquette de l'emballage).



Rincer les surfaces avec de l'eau potable et les sécher avec un chiffon absorbant ou un autre matériel non abrasif.

NETTOYAGE À LA PREMIÈRE MISE EN ROUTE /
Appliquer, avec un vaporisateur normal, sur toute la surface de l'espace de cuisson, le liquide détergent et manuellement à l'aide d'une éponge non abrasive, nettoyer soigneusement tout l'appareil.
Une fois cette opération terminée, rincer abondamment l'espace de cuisson avec de l'eau potable. Purger le liquide contenant le produit nettoyant et/ou d'autres impuretés par le trou d'évacuation prévu à cet effet.
Une fois que les opérations décrites sont terminées, sécher avec soin l'espace de cuisson avec un chiffon non abrasif. Si nécessaire, répéter les opérations décrites ci-dessus lors d'un nouveau cycle de nettoyage.

Nettoyer avec des produits nettoyants et de l'eau potable aussi les pièces amovibles et les sécher. Une fois les opérations terminées, placer les pièces retirées dans les logements des différents appareils prévus à cet effet.

MISE À NIVEAU ET FIXATION -V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE c)
Placer l'appareil sur le lieu de travail (voir conditions limites de fonctionnement et environnements consentis) en l'ayant préalablement rendu apte.

La mise à niveau et la fixation prévoient : le réglage de l'appareil comme unité autonome.
Placer un niveau à bulle sur la structure (détail D).
Régler les pieds de mise à niveau (détail E) en suivant les indications fournies par le niveau à bulle.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

On obtient le parfait nivellement en réglant le niveau à bulle et les pieds sur la largeur et sur la profondeur de l'appareil.

ASSEMBLAGE DANS « BATTERIE » / V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. d)
Dans les modèles prévus, enlever les poignées et desserrer les vis de fixation du tableau de bord (dét. F).

Murs inflammables / La distance minimale entre l'appareil et les murs latéraux doit être de 10 cm (15 cm pour le modèle 900) et le mur arrière de 20 cm. Si ce n'est pas le cas, isoler les murs contre l'appareil avec des traitements ignifuges et/ou isolants.

Installer les machines de manière à exclure tout contact accidentel, avec des surfaces à haute température, y compris des fumées chaudes de combustion à la sortie de la cheminée (voir identification avec pictogramme Hautes températures et description page 2), aux personnes qui transitent et/ou qui interviennent sur le lieu de travail.

Placer les appareils afin que les côtés adhèrent parfaitement (dét. G). Niveler l'appareil comme décrit précédemment (détail E).
Insérer les vis dans leurslogements et bloquer les deux structures avec les écrous de blocage (dét. H1-H3).
Placer à nouveau les bouchons de protection entre les appareils (dét. H2).
Répéter, si c'est le cas, la séquence des opérations de nivellement et de fixation pour les appareils restants.

INSERTION DU TERMINAL (EN OPTION) V. SECT. ILL - RÉF. d)
Pour insérer le terminal il faut le placer et le fixer avec les vis spécifiques fournies (détail L1). Lorsque les opérations décrites sont terminées avec succès, remettre dans leurs logements les panneaux frontaux et les poignées des différents appareils.

RACCORDEMENT AUX SOURCES D'ENERGIE 4.

Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité ».

Ces opérations doivent être effectuées par des techniciens qualifiés et autorisés, dans le respect des lois en vigueur en la matière et en utilisant des matériaux appropriés et décrits

L'appareil est livré sans câbles d'alimentation électrique, sans tubes pour le raccordement au réseau de distribution d'eau, de gaz et aux égouts

RACCORDEMENT À L'ALIMENTATION DE GAZ V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE e)
Caractéristiques du lieu d'installation / La pièce d'installation de l'appareil (type A1 sous hotte) doit disposer de caractéristiques telles que : Pièce aérée, conformément aux dispositions prévues par les réglementations locales en vigueur. La hotte d'aspiration située au-dessus de l'appareil doit fonctionner pendant l'utilisation de ce dernier.
La distance entre l'appareil et le filtre de la hotte d'aspiration doit être d'au moins 20 cm.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

Une fois que l'appareil est raccordé aux sources d'énergie et aux systèmes d'évacuation, il doit rester statique (ne pas pouvoir être déplacé) sur le lieu prévu pour son utilisation et sa maintenance

Sur le réseau, il est nécessaire de monter une vanne de sécurité en amont de la ligne d'alimentation générale. L'opérateur doit pouvoir l'identifier et y accéder facilement (Fig. 3).

Pour le raccordement au réseau, il est nécessaire de disposer d'un tuyau conforme aux dispositions locales en vigueur et aux caractéristiques spécifiées dans la norme EN 10226-1.

Le tuyau d'alimentation de gaz doit être examiné périodiquement et/ou remplacé conformément aux réglementations locales en vigueur, par un personnel technique autorisé.

Si un tuyau est utilisé, il doit être conforme aux réglementations locales; ils ne doivent pas dépasser 2 m de longueur et ne doivent pas toucher les parties de l'équipement soumises à des températures élevées.

La sortie de l'appareil est de type « mâle » de 1/2"G. Le tube de raccordement doit être de type « femelle » de 1/2"G

Les tubes doivent être vissés solidement aux raccords correspondants

Effectuer un test pour vérifier qu'il n'y a pas de fuites de gaz, une fois que la vanne de réseau est ouverte (Fig. 4)

Ne raccordez pas les appareils à des réseaux contenant du gaz contenant du monoxyde de carbone ou d'autres composants toxiques

Quand les opérations décrites sont terminées, fermer la vanne du réseau (Fig. 3).

Si on doit remplacer l'injecteur pour le conformer à un autre type de gaz d'alimentation, consulter la procédure décrite dans les Opérations pour la mise en service (v. Chap. 5).

CHANGEMENT DE TYPE DE GAZ - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE f).

L'appareil sort de l'usine déjà prédisposé pour le type d'alimentation indiquée sur la plaque d'identification. Toute autre configuration qui modifie les paramètres configurés, doit être autorisée par le constructeur ou par son mandataire

La transformation d'un type d'alimentation à un autre, doit être effectuée par du personnel technique qualifié et autorisé pour le type d'intervention devant être exécuté. La bonne procédure à appliquer pour la transformation est décrite dans le chapitre correspondant

Injecteurs - By-pass - Injecteurs pilote - Diaphragmes - Et tout ce qui est nécessaire pour la transformation éventuelle de gaz, doivent être demandés directement au fabricant

Une fois que la transformation d'un type d'alimentation à un autre est terminée, remplacer la plaque d'identification située sur l'appareil par les nouveaux paramètres indiqués sur le document adhésif fourni

Les plaques à remplacer dans certains cas (four) peuvent être deux : une extérieure à proximité du raccord de gaz et une interne (v. ILLUSTR. f).

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Les opérateurs sont tenus de se documenter de manière appropriée en consultant le présent manuel, avant d'effectuer toute intervention et d'adopter les mesures spécifiques de sécurité pour sécuriser tout type d'interaction homme-machine.

Chaque modification technique qui a des répercussions sur le fonctionnement ou sur la sécurité de l'appareil ne doit donc être exécutée que par du personnel technique du constructeur ou par des techniciens formellement autorisés par celui-ci. Dans le cas contraire, le constructeur décline toute responsabilité relative en cas de modifications ou de dommages qui pourraient en découler.

Même après s'être documenté de manière appropriée, à la première utilisation de l'appareil, il est nécessaire de simuler quelques opérations d'essai pour mémoriser plus rapidement les fonctions principales de l'appareil comme par ex. l'allumage, l'arrêt etc.

L'appareil sort de l'usine après avoir été soumis à un contrôle et après avoir été prédisposé pour le type de gaz et d'alimentation électrique indiquée sur la plaque d'identification apposée.

En cas d'alimentation avec du gaz GPL (Butane ou Propane) à 50 mbar, il faut installer un stabilisateur de pression 50 mbar en amont de l'appareil.

MISE EN SERVICE PREMIER DÉMARRAGE / Une fois que les opérations de positionnement et de branchement aux sources d'énergie, y compris celles relatives aux raccordements au réseau d'évacuation, il convient de procéder à une série d'opérations telles que :

1. Nettoyage des différents matériaux de protections (huiles, graisses, silicones etc.) à l'intérieur et à l'extérieur de l'espace de cuisson (v. chap. 3 / Retrait des matériaux de protection)
2. Vérifications et contrôles généraux tels que :

- Vérification de l'ouverture des interrupteurs et des vannes de réseau (par ex. eau, électricité, gaz, si prévu) ;
- Vérification des tuyaux d'évacuation (si prévu) ;
- Vérification et contrôle des systèmes d'aspiration fumées/vapeurs extérieures (si prévu) ;
- Vérification et contrôle des carters de protection (tous les panneaux doivent être montés correctement)

CONTRÔLE ET RÉGLAGE DES GROUPES D'ALIMENTATION EN GAZ

Une fois que les opérations de raccordement décrites dans les paragraphes précédents sont terminées, l'équipement, bien qu'étalonné correctement en phase de contrôle de réception, a besoin d'une vérification partielle des paramètres configurés, directement sur le lieu de destination finale.

Le premier paramètre à contrôler permet de vérifier, grâce au type d'alimentation fournie par la compagnie du gaz, qu'on a une pression correcte.

DÉTECTION DE LA PRESSION D'ENTRÉE DU GAZ

Si la pression mesurée est inférieure de 20 % par rapport à la pression nominale (ex. G20 20 mbar ≤ 17 mbar), arrêter l'installation et contacter le service de distribution gaz

Si la pression mesurée est supérieure de 20 % par rapport à la pression nominale (ex. G20

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

20 mbar ≥ 25 mbar), arrêter l'installation et contacter le service de distribution gaz

Le constructeur ne reconnaît pas la garantie des équipements en cas de pression du gaz inférieure ou supérieure aux valeurs décrites ci-dessus

S'assurer qu'il n'y a pas de fuite de gaz

Une fois que la pression et le type d'alimentation de gaz ont été contrôlés, il pourrait être nécessaire : 1. Remplacer l'injecteur (au cas où le type de gaz du réseau de distribution est différent de celui pour lequel l'appareil est prédisposé - v. Chap. 6)

DESCRIPTION DES MODES D'ARRÊT

Dans les conditions d'arrêt pour anomalie de fonctionnement et d'urgence, il est obligatoire en cas de danger imminent, de fermer tous les dispositifs de blocage des lignes d'alimentation en amont de l'appareil (par ex. Hydrique-Gaz-Électrique)

ARRÊT POUR ANOMALIE DE FONCTIONNEMENT

Composant de sécurité / ARRÊT : Dans des situations ou des circonstances qui peuvent être dangereuses, le composant de sécurité arrête automatiquement la génération de chaleur. Le cycle de production est interrompu dans l'attente que la cause de l'anomalie soit éliminée.
REDÉMARRAGE : Après avoir résolu l'inconvénient qui a généré l'entrée en fonction du composant de sécurité, l'opérateur technique autorisé peut redémarrer le fonctionnement de l'appareil avec les commandes appropriées.

MISE EN SERVICE LORS DU PREMIER DÉMARRAGE

Lors du premier démarrage et après un arrêt prolongé, l'appareil doit être nettoyé soigneusement afin d'éliminer tout résidu de matière étrangère (v. Retrait des matériaux de protection)

MISE EN SERVICE QUOTIDIENNE

1. Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil.
2. Vérifier le fonctionnement correct du système d'aspiration du local.
3. Insérer la fiche de l'appareil dans la prise d'alimentation électrique prévue à cet effet.
4. Ouvrir les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Electrique).
5. Vérifier que le tuyau d'évacuation de l'eau (si présent) n'ait pas d'occlusions.

Une fois les opérations décrites terminées avec succès, procéder aux opérations « Démarrage de la production ».

Pour éliminer l'air à l'intérieur de la tuyauterie, il suffit d'ouvrir les fermetures de réseau, tourner en tenant appuyée la poignée de l'appareil en position piézoélectrique, positionner une flamme (allumette ou autre) sur le pilote et attendre l'allumage.

MISE HORS SERVICE QUOTIDIENNE /

Une fois les opérations décrites ci-dessus terminées, il est nécessaire :
1. Fermer les fermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Electrique).
2. Vérifier que les robinets d'évacuation (si présents) soient en position « Fermée ».
3. Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil

MISE HORS SERVICE PROLONGÉE DANS LE TEMPS /

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

En cas d'inactivité prolongée dans le temps, il est nécessaire d'effectuer toutes les procédures décrites pour la mise hors service journalière et protéger les pièces les plus exposées à des phénomènes d'oxydation, comme indiqué ci-après :
1. Utiliser de l'eau tiède légèrement savonneuse pour le nettoyage des parties ;
2. Rincer les parties soigneusement, ne pas utiliser jets d'eau sous pression, directs ou avec des nettoyeurs à vapeur.
3. Sécher avec soin toutes les surfaces en utilisant un matériel non abrasif ;
4. Passer un chiffon non abrasif légèrement imbibé d'huile de vaseline destinée à un usage alimentaire sur toutes les surfaces en acier inox afin de créer un film protecteur sur la surface.

En présence d'appareils avec des portes et des joints en gomme, laisser la porte légèrement ouverte de façon à ce qu'elle puisse s'aérer et étaler du talc de protection sur toute la surface des joints en gomme.
Aérer régulièrement les appareils et les locaux.

Pour s'assurer que l'appareil se trouve dans des conditions techniques optimales, le soumettre au moins une fois par an à la maintenance par un technicien autorisé du service assistance.

CHANGEMENT DE TYPE DE GAZ 6.

CONTRÔLE DE LA PRESSION DYNAMIQUE EN AMONT / V. Détection de la pression d'entrée du gaz.

CONTRÔLE DE LA PRESSION À L'INJECTEUR

Si la pression mesurée est inférieure de 20 % par rapport à la pression d'entrée, arrêter l'installation et contacter le service assistance autorisé

Si la pression mesurée est supérieure à la pression d'entrée, arrêter l'installation et contacter le service assistance autorisé

REMPLACEMENT INJECTEUR BRÛLEUR PILOTE - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. g)
1. Fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil.
2. Démonter si nécessaire la bougie afin d'éviter de l'endommager durant le remplacement de l'injecteur (Fig. 2).
3. Dévisser l'écrou et démonter l'injecteur pilote (l'injecteur est accroché au bicône - Fig. 2).
4. Remplacer l'injecteur pilote (Fig. 1) par celui qui correspond au gaz choisi suivant ce qui est reporté dans le Tableau de référence.
5. Visser l'écrou avec l'injecteur neuf (Fig. 2).
6. Remonter la bougie (Fig. 2).
7. Allumer le brûleur pilote pour vérifier qu'il n'y ait pas de fuites de gaz.

Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments appropriés

REMPLACEMENT INJECTEUR BRÛLEUR - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. h) 1. Fermer le robinet d'arrêt en amont de l'appareil.
2. Dévisser l'injecteur de son emplacement (Fig. 3).
3. Remplacer l'injecteur par celui qui correspond au gaz choisi suivant ce qui est reporté dans le Tableau de référence.
4. Bien visser l'injecteur dans son logement.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

Contrôler l'étanchéité du gaz avec les instruments appropriés

RÉGLAGE DU BRULEUR PRINCIPAL - V. SECT. ILL - RÉF. i)
Pour le réglage de l'air primaire :
1. Dévisser la vis de blocage (Fig. 1).
2. Si prévu, configurer la distance (X) mm de la bague correspondante au gaz pré-choisi (voir Tableau Gaz de référence).

Bloquer la bague avec la vis et apposer un sceau de lecture violation sur celle-ci

RÉGLAGE DU DÉBIT THERMIQUE MINIMUM - V. SECT. ILLUSTRATIONS - RÉF. l)
Dans les modèles prévus, le débit thermique réduit est obtenu avec la vis du by-bass minimum (Fig. 2) « calibrée » et vissée à fond (voir Tableau Gaz de référence).
Ouvrir le robinet de fermeture en amont de l'appareil.

En cas de remplacement de la vis, placer un sceau de lecture violation sur celle-ci à la fin de la lecture

REMPLACEMENT DES COMPOSANTS 7.

Avant de procéder aux opérations, voir « Infos générales de sécurité ».

1. Retirer le récipient huile / cendre
2. Démonter le panneau frontal et les poignées

REMPLACEMENT DU ROBINET
1. Dévisser les raccordements d'entrée et de sortie du gaz
2. Dévisser le thermocouple
3. Remonter le nouveau robinet
4. Contrôler la vis du minimum (v. Tableaux Données Techniques)

REMPLACEMENT DU THERMOCOUPLE
1. Dévisser le thermocouple du robinet
2. Dévisser le thermocouple du pilote
3. Remonter le thermocouple neuf et revisser les raccordements

REMPLACEMENT DE LA BOUGIE
1. Débrancher le câble de haute tension de la bougie
2. Dévisser l'écrou
3. Remonter la bougie neuve
4. Brancher le câble de haute tension

REMPLACEMENT DU PIÉZOÉLECTRIQUE
1. Débrancher le câble de l'allumeur piézoélectrique
2. Démonter l'allumeur à remplacer
3. Monter l'allumeur piézo neuf

REMPLACEMENT DU BRULEUR
1. Enlever, dans l'ordre, les grilles, la pierre lavique, les grilles de la pierre lavique et les bavettes
2. Dévisser les vis de fixation
3. Retirer le brûleur
4. Positionner le nouveau bruleur
5. Visser les vis de fixation

Sur les modèles PLG78.., dévisser la tôle du brûleur à remplacer (Dét. A) et la revisser sur le nouveau comme le montre le Dét.B / V. SECT. ILL. - RÉF. r)

Lors de la remise en place des parties déposées, ne pas inverser les positions des composants.

Lorsque les opérations sont terminées, remettre en place :
1. Récipient huile/cendre
2. Panneau frontal et poignée

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

EMPLACEMENT DES PRINCIPAUX COMPOSANTS - V. SECT. ILL - RÉF. n). La disposition des figures est purement indicative et peut subir des variations.
A) Grille de cuisson
B) Pierre lavique
C) Grille pierre lavique
D) Récipient d'évacuation huile/cendres (Modèle 700) / Récipient d'évacuation des cendres uniquement (Mod 900)
E) Poignée de réglage des feux (voir Modalités et fonction poignées touches et voyants lumineux)
F) Bouton piézoélectrique
G) Pierre lavique « briquette »
H) Récipient d'évacuation des graisses de cuisson (Modèle 900)

MODALITÉS ET FONCTION DES POIGNÉES, DES TOUCHES ET DES VOYANTS LUMINEUX / V. SECT. ILL. - RÉF. o). La description est purement indicative et peut subir des variations.

(1) BOUTON PIÉZOÉLECTRIQUE (GAZ). Effectue une fonction:
1. Enfoncé, il produit l'étincelle d'allumage sur la flamme pilote.

(2) POIGNÉE DE RÉGLAGE DES FEUX (GAZ). Fonctions :
1. Allumage de la flamme pilote et brûleur
2. Réglage de la flamme (minimum - maximum)
3. Extinction de l'appareil

DÉMARRAGE À LA PRODUCTION

Avant de procéder aux opérations, voir « Informations générales de sécurité / Risques résiduels »

Avant de procéder aux opérations, voir « Mise en service quotidienne ».

Lors du chargement et du déchargement du produit de l'appareil, un risque résiduel de brûlure subsiste, ce risque peut se produire en entrant en contact avec : la table de cuisson - les récipients - le matériel traité.

CHARGEMENT PIERRE LAVIQUE - v. sect. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE n) / Soulever et retirer les grilles de cuisson (Dét. A). Répartir la pierre lavique contenue dans le sac fourni (environ 6 kg) de manière uniforme dans le logement spécifique afin d'assurer la stabilité des grilles sur la bavette (Dét. B).
Repositionner les grilles de cuisson précédemment retirées.

ALLUMAGE - v. sect. ILL - RÉF p)
- Tourner tout en maintenant la poignée en position piézoélectrique (Fig.2/A), simultanément appuyer plusieurs fois sur le bouton piézoélectrique (Fig.2/B) jusqu'à l'allumage de la flamme pilote.
- Relâcher la poignée après 20» environ et vérifier visuellement le maintien d'allumage de la flamme pilote.

La flamme pilote est visible avec le trou situé sur le panneau frontal. Une fois que la procédure d'allumage de la flamme pilote est terminée, tourner la poignée du thermostat sur la position souhaitée (Fig.2/C).

Dans la double commande (2 poignées thermostat), chaque poignée agit sur le fonctionnement de deux grilles (Fig. 3/A)

CHARGEMENT/DÉCHARGEMENT DU PRODUIT - v. sect. ILL - RÉF p)

Vérifier la présence et le bon positionnement du récipient d'évacuation des graisses de cuisson (Modèle 900 - Dét. E)

Ne pas utiliser de casseroles ou d'autres récipients pour traiter (cuire) les aliments sur la grille

Attendre que la température souhaitée soit atteinte avant de placer les aliments sur la grille

Retourner la grille selon le mode de cuisson : **Mode A - v.Fig. 3B / Mode B - v. Fig. 3C -** Cuisson aliments maigr

Charger le produit à traiter sur la grille de cuisson (Fig. 3).

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

À la fin du processus de cuisson, enlever le produit de l'appareil avec les ustensiles appropriés, en le positionnant dans un lieu adapté où il pourra être posé.

Pendant le traitement, vérifier fréquemment le niveau du liquide/ cendre à l'intérieur du récipient (voir chap. 5 / Mise hors Service).

Il est interdit de vider le récipient des graisses de cuisson dans le récipient des cendres (Modèle 900). Suivre les procédures d'élimination en vigueur dans le pays d'utilisation / voir ILL - RÉF. q) Fig. 4/C et Fig. 5

MISE HORS SERVICE - v. chap.5

VIDAGE HUILE / CENDRE - v. sect. ILLUSTRATIONS - RÉFÉRENCE q)

Avant de procéder aux opérations, attendre que la température du récipient se refroidisse

La capacité du récipient de récupération est limitée, par conséquent, lors de l'opération de vidange de l'espace cuisson, il faut obligatoirement surveiller le remplissage de celui-ci.

Pour une manipulation en toute sécurité, ne pas remplir le récipient de récupération à plus des 3/4 de sa capacité.

- Retirer les récipients de leurs logements et les vider en suivant les procédures d'élimination en vigueur dans le pays d'utilisation (Modèle 700 Fig. 4/B et Fig. 5 / Modèle 900 Fig. 4/B + Fig. 4/C et Fig. 5)
- À la fin des opérations, replacer les récipients vidés dans leur logement.ermetures de réseau en amont de l'appareil (Gaz - Hydrique - Électrique).
- Vérifier l'état optimal de nettoyage et d'hygiène de l'appareil et des récipients utilisés pour la cuisson voir chap. « Maintenance ».

REMPLACEMENT PIERRE LAVIQUE - v. sect. ILL. - RÉF n)

1. Attendre que la température de la grille se refroidisse, afin de ne pas ne pas provoquer de brûlures à l'opérateur
2. Soulever et retirer les grilles de cuisson (Dét. A)
3. Enlever les pierres usées de leur logement (Dét. B)
4. Nettoyer le logement des pierres (Dét. C) et nettoyer les récipients en les sortant de leur logement à l'intérieur de l'appareil (Dét. D).
5. Repositionner les récipients de collecte dans leur logement.
6. Répartir la nouvelle pierre lavique (environ 6 kg - calibre moyen) de manière uniforme dans le logement spécifique afin d'assurer la stabilité des grilles sur la bavette (Dét. B)
7. Repositionner les grilles de cuisson précédemment retirées (Dét. A).

NEW ! CHARGEMENT PIERRE LAVIQUE « BRIQUETTE » (OPTION) / V. SECT. ILL - RÉF. n)

Sur les modèles prévus, soulever et retirer les grilles de cuisson (Dét. A).

Placer dans le logement spécifique, la pierre lavique appelée « briquette ». **Modèle 700 : n° 50 pièces / grille, environ 5 kg / Modèle 900 : n. 65 pièces/ grille, environ 6,5 kg.**

Placer correctement la pierre lavique comme indiqué (Dét. G)

Repositionner les grilles de cuisson précédemment retirées.

REMPLACEMENT PIERRE LAVIQUE« BRIQUETTE » / SUR LES MODÈLES PRÉVUS, v. par. « Remplacement pierre lavique » jusqu'au point 5, puis procéder à :

6. Répartir correctement dans le logement spécifique (Dét. C) la nouvelle pierre lavique appelée « briquette », environ 5 kg / mod 700 - 6,5 kg / mod 900
7. Repositionner les grilles de cuisson précédemment retirées (Dét. A).

Procéder au reste des opérations (par ex. Allumage, etc.)

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

OBLIGATIONS - INTERDICTIONS - CONSEILS - RECOMMANDATIONS

Avant de procéder, voir le chapitre 2 et le chapitre 5.

Si l'appareil est relié à une cheminée, le tuyau d'évacuation doit être nettoyé comme prévu par les dispositions des normes spécifiques du pays (Pour des informations à ce sujet, contacter l'installateur).

L'appareil est utilisé pour la préparation de produits à usage alimentaire, maintenir l'appareil toujours propre ainsi que son environnement. Le non respect des conditions d'hygiène optimales peut être la cause d'une détérioration précoce de l'appareil et créer des situations de danger.

Les résidus de saleté accumulés à côté des sources de chaleur peuvent prendre feu durant l'utilisation normale de l'appareil et créer des situations de danger. L'appareil doit être nettoyé régulièrement, toute incrustation et/ou dépôt alimentaire doivent être enlevés.

L'effet chimique du sel et/ou du vinaigre ou d'autres substances contenant des chlorures peuvent générer à long terme des phénomènes de corrosion à l'intérieur de l'espace de cuisson. S'il se trouve en contact avec ces substances, l'appareil doit être nettoyé soigneusement avec un détergent spécifique, rincé abondamment et séché avec soin.

Faire attention à ne pas endommager les surfaces en acier inoxydable, en particulier, éviter l'usage de produits corrosifs, ne pas utiliser de matériel abrasif ou des outils coupants.

Le liquide détergent pour le nettoyage de la plaque de cuisson doit avoir certaines caractéristiques chimiques : pH supérieur à 12, sans chlorures/ammoniaque, viscosité et densité similaires à l'eau. Utiliser des produits non agressifs pour le nettoyage extérieur et intérieur de l'appareil (Utiliser des détergents du commerce indiqués pour le nettoyage de l'acier, du verre, des émaux).

Lire attentivement les indications reportées sur l'étiquette des produits utilisés, porter un équipement de protection adapté aux opérations à effectuer (Voir moyens de protection reportés sur l'étiquette de l'emballage).

En cas d'inactivité prolongée, en plus de débrancher toutes les lignes d'alimentation, il est nécessaire d'effectuer un nettoyage soigné de toutes les parties internes et externes de l'appareil.

Attendre que la température de l'appareil et de toutes ses pièces se refroidisse, afin de ne pas ne pas provoquer de brûlures à l'opérateur

NETTOYAGE QUOTIDIEN



Attendre que la température de la grille se refroidisse, afin de ne pas ne pas provoquer de brûlures à l'opérateur. Ne pas utiliser des jets d'eau sous pression, directs et des nettoyeurs à vapeur.

1- Soulever les grilles de cuisson et à l'aide d'une éponge, nettoyer soigneusement toute la surface, utiliser de l'eau tiède légèrement savonneuse.
2- Rincer minutieusement les pièces, sécher avec soin toutes les surfaces en utilisant un matériel non abrasif ;
3- Retirer, si nécessaire (v. Vidage huile/cendre), vider et laver soigneusement le récipient de collecte, une fois l'opération de nettoyage terminée, le sécher soigneusement et le remettre

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

à sa place.
4- **Replacer dans leur logement soigneusement toutes les pièces retirées en prenant soin de ne pas inverser la séquence de montage.**
Si nécessaire, répéter les opérations décrites ci-dessus lors d'un nouveau cycle de nettoyage.

GRILLES : Pour éliminer d'éventuelles incrustations, utiliser une éponge et un détergent liquide neutre. Nettoyer les grilles à l'aide d'un chiffon humide. Si nécessaire, allumer l'appareil pour le sécher (voir Mise en service quotidienne).

NETTOYAGE POUR LA MISE HORS SERVICE PROLONGÉE DANS LE TEMPS
Voir Chap. 5 / Opérations pour la Mise hors service / Mise hors service prolongée dans le temps

Aérer régulièrement les appareils et les locaux.

NETTOYAGE POUR CHANGEMENT PIERRES LAVIQUES
En cas de remplacement dû à l'usure des pierres laviques, il est nécessaire de :

- Attendre que la température de la grille se refroidisse, afin de ne pas ne pas provoquer de brûlures à l'opérateur.
- Effectuer la procédure décrite dans « Remplacement Pierre Lavique » (v. chap. 8 / Instructions pour l'utilisation).

TABLEAU RÉCAPITULATIF / COMPÉTENCES - FRÉQUENCE

Avant de procéder voir chap.2 « Fonctions et qualifications »

En cas de panne, l'opérateur générique, effectue une première recherche et s'il n'est pas habilité, élimine les causes de l'anomalie et rétablit le fonctionnement correct de l'appareil.

S'il n'est pas possible de résoudre la cause du problème, éteindre l'appareil, en le débranchant du réseau électrique et fermer tous les robinets d'alimentation, contacter ensuite le service assistance technique agréé.

L'agent de maintenance autorisé intervient si l'opérateur générique n'a pas réussi à identifier la cause du problème ou lorsque le rétablissement du correct fonctionnement de l'appareil comporte l'exécution des opérations pour lesquelles l'opérateur générique n'est pas habilité.

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

OPÉRATIONS À EFFECTUER		FRÉQUENCE DES OPÉRATIONS
	Nettoyage de l'appareil	Tous les jours
	Nettoyage des pièces en contact avec des aliments	Tous les jours
	Nettoyage des grilles / récipients	Tous les jours
	Nettoyage à la première mise en marche	À l'arrivée après l'installation
	Nettoyage cheminée	Lorsque nécessaire
	Graissage robinets du gaz	Lorsque nécessaire
	Contrôle / Remplacement tuyaux alimentation gaz	Lorsque nécessaire

TROUBLESHOOTING

Si l'appareil ne fonctionne pas correctement, essayer de résoudre les problèmes de modeste entité avec l'aide de ce tableau.

ANOMALIE	CAUSE POSSIBLE	INTERVENTION
Le chauffage ne se règle pas L'appareil ne chauffe pas	• Le brûleur ne fonctionne pas correctement • Excès de pierre lavique	• Nettoyer le brûleur et la buse • Retirer la pierre lavique (v. chap. 8 / Chargement pierre lavique)
L'appareil à gaz ne s'allume pas	• Robinet du gaz fermé. • Présence d'air dans la tuyauterie • Allumeur piézoélectrique en panne	• Ouvrir le robinet du gaz • Répéter les opérations d'allumage • Remplacer le piézoélectrique
L'appareil fait trop de fumée	• Pierre lavique très sale	• Remplacer la pierre lavique (v. chap. 8 / Remplacement pierre lavique)

S'il n'est pas possible de résoudre la cause du problème, éteindre l'appareil, et fermer tous les robinets d'alimentation, contacter ensuite le service autorisé d'assistance technique

LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

MISE HORS SERVICE ET DÉMANTÈLEMENT DE L'APPAREIL



Obligation d'éliminer les matériaux en utilisant la procédure législative en vigueur dans le pays ou l'appareil est démantelé

CONFORMÉMENT aux directives (voir Section n° 0.1) relatives à la réduction de l'usage de substances dangereuses dans les appareils électriques et électroniques, mais aussi l'élimination des déchets. Le symbole de la poubelle barrée reporté sur l'appareil ou sur l'emballage, indique qu'à la fin de sa vie utile, le produit doit être récolté séparément des autres déchets. La collecte séparée de cet appareil en fin de vie est organisée et gérée par le fabricant. L'utilisateur qui devra se séparer de cet appareil devra donc contacter le fabricant et suivre le système que celui-ci a adopté pour permettre la collecte séparée de l'appareil en fin de vie. La collecte séparée appropriée pour le départ successif de l'appareil non recyclable, pour le traitement et pour l'élimination environnementale compatible, contribue à éviter d'éventuels effets négatifs sur l'environnement et sur la santé et favorise la réutilisation et/ou le recyclage des matériaux dont est composé l'appareil. L'élimination abusive du produit par le détenteur comporte l'application de sanctions administratives prévues par la règlementation en vigueur.

La mise hors service et le démantèlement de l'appareil doivent être effectués par du personnel spécialisé, tant dans l'électricité que dans la mécanique. Ce personnel doit porter les équipements de protection individuelle spécifiques tels que vêtements adaptés aux opérations à effectuer, gants de protection, chaussures de sécurité, casques et lunettes de protection.

Avant de commencer le démontage, il est nécessaire de créer, autour de l'appareil, un espace suffisant et ordonnée de manière à pouvoir permettre tous les mouvements sans risques

Il est nécessaire de :
• Couper la tension au niveau du secteur.
• Débrancher l'appareil du secteur.
• Retirer les câbles électriques en sortie de l'appareil.
• Fermer le robinet d'admission d'eau (vanne du réseau) à partir du réseau de distribution d'eau.
• Débrancher et retirer les tubes de l'installation du circuit d'alimentation en eau de l'appareil.
• Débrancher et retirer le tube en sortie d'évacuation des eaux grises.

Après cette opération, une zone mouillée pourrait se former autour de l'appareil ; par conséquent, avant de procéder à d'autres interventions, il est nécessaire de sécher les zones humides

Une fois la zone opérationnelle rétablie suivant les descriptions, il est nécessaire de :
• Démonter les panneaux de protection.
• Démonter les pièces principales de l'appareil.
• Séparer les pièces de l'appareil en fonction de leur nature (par ex. matériaux métalliques, électriques etc.) et les envoyer dans des centres de collecte sélective.

ÉLIMINATION DES DÉCHETS

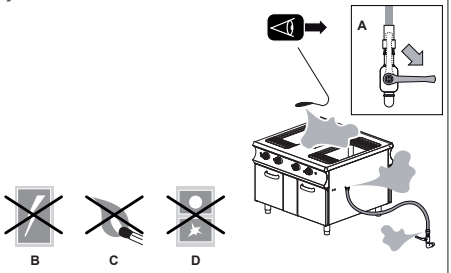
En phase d'utilisation et de maintenance éviter de disperser dans l'environnement des produits polluants (huiles, graisses, etc.) et procéder à l'élimination différenciée en fonction de la composition des différents matériels et dans le respect des lois en vigueur en la matière.

L'élimination abusive des déchets est punie par des sanctions réglées par les lois en vigueur sur le territoire où est constatée l'infraction.

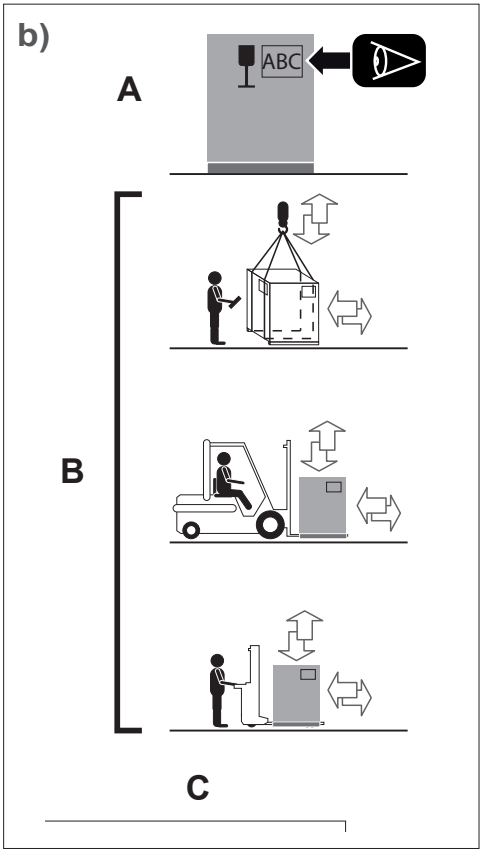
LE PRESENT MANUEL EST LA PROPRIÉTÉ DU FABRICANT ET TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE , EST INTERDITE.

INSTALLAZIONE / INSTALLATION

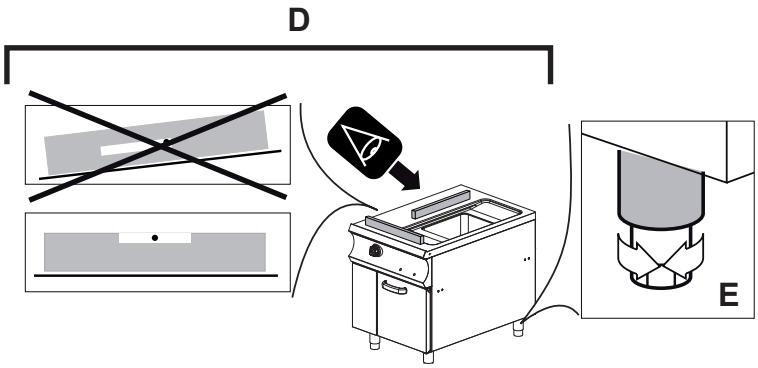
a)



b)

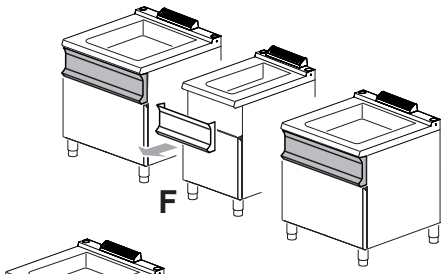


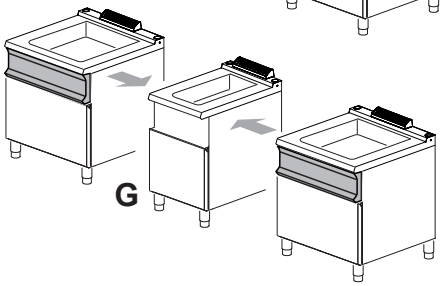
c)

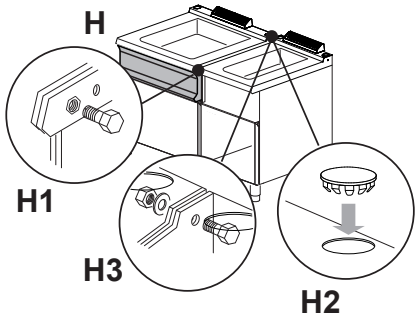


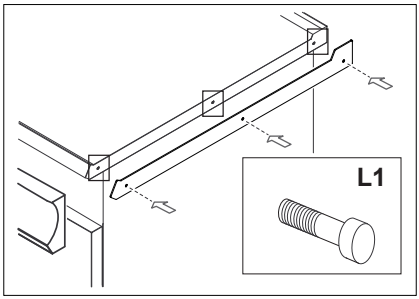
THE PRESENT MANUAL IS PROPERTY OF THE MANUFACTURER. ANY REPRODUCTION, EVEN PARTIAL, IS PROHIBITED.
IL PRESENTE MANUALE È DI PROPRIETÁ DEL FABBRICANTE E OGNI RIPRODUZIONE ANCHE PARZIALE È VIETATA.

d)

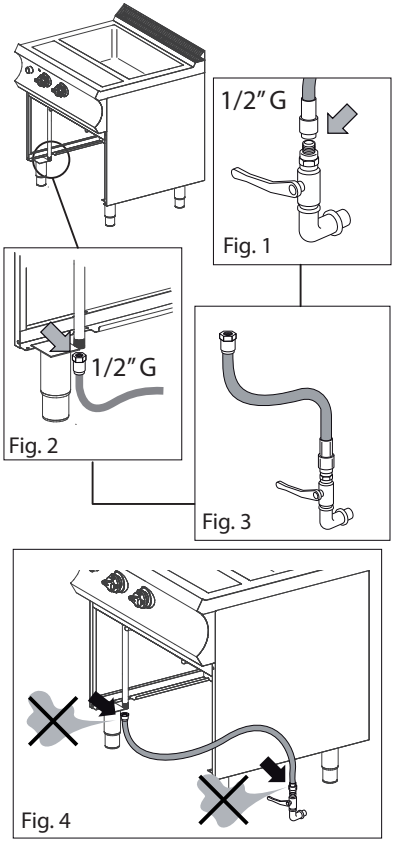






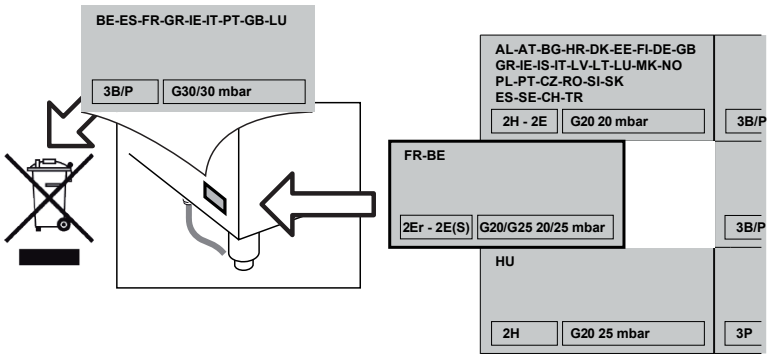


e)

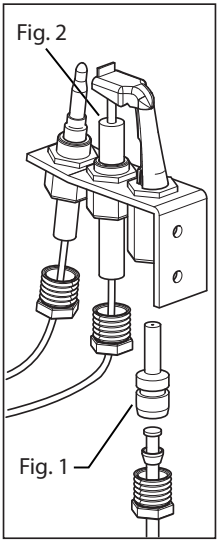


IL PRESENTE MANUALE È DI PROPRIETÀ DEL FABBRICANTE E OGNI RIPRODUZIONE ANCHE PARZIALE È VIETATA.

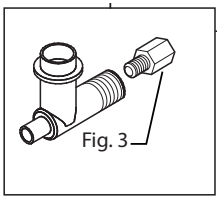
f)



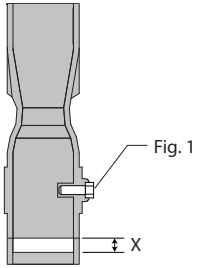
g)



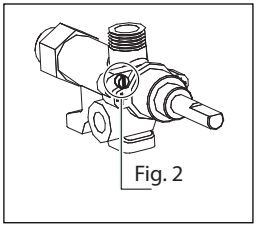
h)



i)



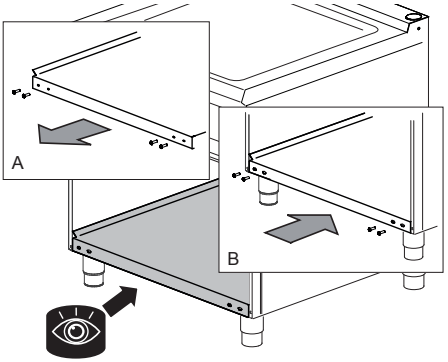
l)



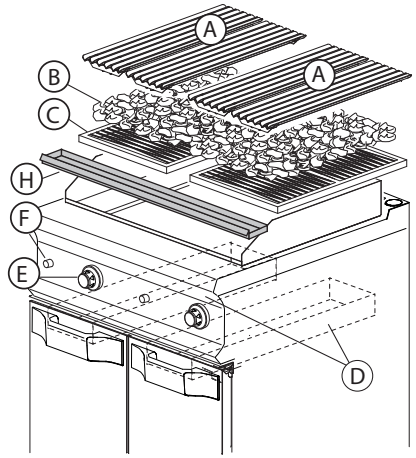
IL PRESENTE MANUALE È DI PROPRIETÁ DEL FABBRICANTE E OGNI RIPRODUZIONE ANCHE PARZIALE È VIETATA.

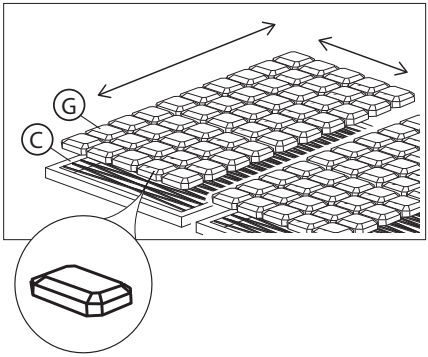
USO / USER

m)

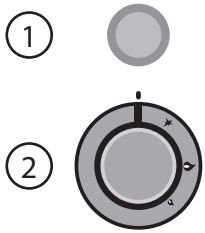


n)



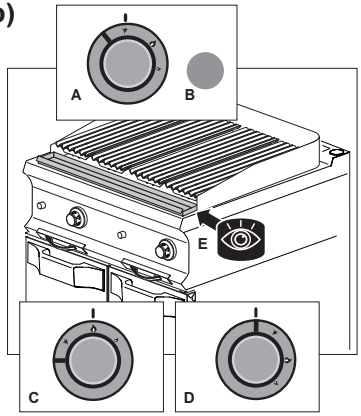


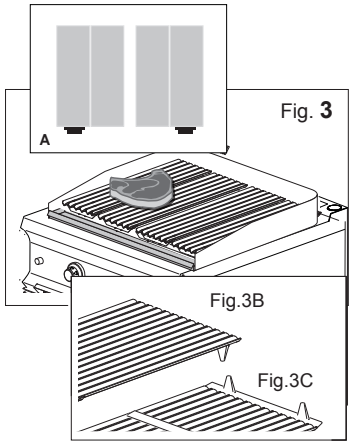
o)



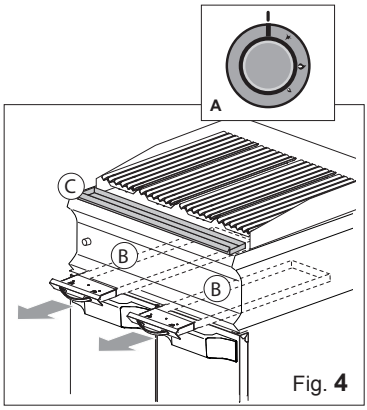
IL PRESENTE MANUALE È DI PROPRIETÀ DEL FABBRICANTE E OGNI RIPRODUZIONE ANCHE PARZIALE È VIETATA.

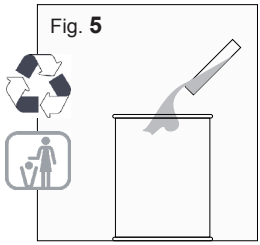
p)



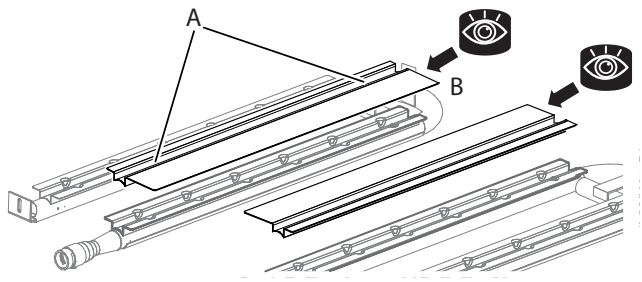


q)





r)



IL PRESENTE MANUALE È DI PROPRIETÀ DEL FABBRICANTE E OGNI RIPRODUZIONE ANCHE PARZIALE È VIETATA.